

## Gaston Thorn, L'Europe: comment sortir de la crise? (Bruxelles, 22 novembre 1983)

**Légende:** Le 22 novembre 1983, Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés européennes, prononce à l'Institut royal des relations internationales (IRRI) à Bruxelles un discours dans lequel il pointe les voies et les moyens de sortir l'Europe communautaire de ses blocages économiques, politiques et institutionnels.

**Source:** Studia Diplomatica. 1984, n° 3; Vol. 37. Bruxelles: Institut Royal des Relations Internationales. "L'Europe: comment sortir de la crise?", auteur:Thorn, Gaston , p. 261-279.

**Copyright:** Institut Royal des Relations Internationales

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/gaston\\_thorn\\_1\\_europe\\_comment\\_sortir\\_de\\_la\\_crise\\_bruelles\\_22\\_novembre\\_1983-fr-3447fdcb-2376-4dc4-8d4b-f51b73571be4.html](http://www.cvce.eu/obj/gaston_thorn_1_europe_comment_sortir_de_la_crise_bruelles_22_novembre_1983-fr-3447fdcb-2376-4dc4-8d4b-f51b73571be4.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/10/2014

## L'Europe : comment sortir de la crise?

Gaston E. THORN

Président de la Commission des Communautés européennes

INTRODUCTION de M. Léo Tindemans, Ministre des Relations extérieures

L'Europe connaît des heures difficiles. L'économie internationale est affectée par une grave dépression qui touche davantage encore nos pays industrialisés qui ont à faire face à la concurrence de pays nouveaux. L'insécurité qui envahit nos rues et même nos demeures, menace à l'heure présente également nos populations toutes entières.

L'évolution est tout aussi préoccupante au sein des Communautés européennes. L'adhésion des nouveaux membres n'est, il faut bien le constater, toujours pas digérée. Le développement de l'intégration s'essouffle dangereusement. Même les moyens de subsistance ne sont plus assurés pour longtemps. C'est tout l'appareil de la Communauté qui se trouve grippé.

Ce diagnostic n'est pas nouveau. Vous-même, Monsieur le Président, l'avez formulé à plusieurs reprises. A la veille du Conseil européen d'Athènes et au moment où les travaux, entamés à la suite du Conseil européen de Stuttgart, entrent dans leur phase décisive, il devient extrêmement urgent que nous brisions résolument le carcan de l'immobilisme et de l'impuissance qui pèse de plus sur nos délibérations ministérielles.

Il faut pour cela retrouver une dynamique nouvelle, en agissant, dans les différentes directions à la fois des politiques nouvelles, des ressources propres additionnelles et d'une meilleure maîtrise des dépenses qui est son corollaire, et de l'adhésion du Portugal et de l'Espagne qui, pour nous, doit signifier un renforcement et non un affaiblissement de l'Europe.

Cette tâche peut encore être entreprise dans les délais prévus. Mais il est grand temps de secouer les esprits et de mettre fin à cette atmosphère de fatalisme qui nous envahit.

Pour cela il faut mobiliser les énergies et retrouver une vision commune de l'Europe que nous entendons construire ensemble. Pour cela il faut aussi des hommes qui ont les convictions profondes et la volonté nécessaire pour animer les institutions européennes dangereusement paralysées.

Durant la présidence belge du Conseil de Ministres, au début de 1982, nous avons pu, je crois, faire la preuve de ce qui peut être entrepris et mené à bien lorsqu'une étroite collaboration s'établit entre les Institutions de la Communauté et que des hommes décidés ont à cœur de conjuguer leurs efforts, en utilisant au mieux les délicats rouages de l'appareil européen.

Nous avons ainsi pu pleinement apprécier le rôle que vous, Monsieur le Président, avez joué à des moments où il s'agissait de passer des courants turbulents et des caps difficiles.

Il serait présomptueux de ma part de vouloir présenter, ici à Bruxelles, celui qui fut pendant des années le Ministre des Affaires étrangères et le Premier ministre d'un pays qui nous est si proche et qui assume actuellement la présidence de la Commission européenne. Mon propos est plutôt de saisir cette occasion pour vous exprimer, en ami et en collègue, notre profonde admiration pour la manière dont vous vous acquittez de vos multiples fonctions et vous assurer de tout notre appui dans l'action qui est la vôtre.

En tant qu'homme politique, vous vous êtes donné pour tâche de montrer la voie à suivre même lorsqu'elle est aride, et vous savez comme moi, à quel point cela peut être ingrat. Cette vocation, vous l'avez exercée au niveau de la ville de Luxembourg en tant que Membre du conseil communal, et ensuite Echevin; vous l'avez également assumée, au niveau national, comme Membre du Parlement luxembourgeois, Président du parti démocratique luxembourgeois, Ministre des Affaires étrangères et Ministre d'Etat, gravissant ainsi tous les échelons des responsabilités politiques au Grand-Duché. Vous l'avez aussi et surtout manifesté au niveau européen comme Président de plusieurs commissions-clés du Parlement européen et, depuis janvier 1981, de

la prestigieuse Commission européenne. Je ne saurais oublier non plus la présidence que vous avez brillamment exercée au niveau mondial lors de la Trentième session ordinaire de l'Assemblée des Nations unies. Ces multiples étapes d'une carrière politique brillante sont le fait d'un homme dont j'ai appris à connaître les nombreuses qualités et d'un ami que je suis toujours heureux de retrouver, que ce soit lors de discussions professionnelles ou de conversations amicales.

Plus que jamais, et surtout en ces moments difficiles, l'Europe a besoin de personnalités à l'esprit lucide et clairvoyant et ayant le courage, et aussi la force de conviction pour arracher le char européen de l'ornière profonde où il est en train de s'enliser.

Vous allez nous parler de la question fondamentale de savoir comment nous pouvons sortir de la crise actuelle. Il est en effet primordial que nous y trouvions une réponse appropriée et je suis pour ma part heureux que vous ayez précisément accepté de traiter ce thème, ce soir, devant ce nombreux public de l'I.R.R.I., au moment où toutes les volontés doivent pouvoir être mobilisées à cette fin.

Pour faire face aux défis vertigineux qui se présentent à nous aujourd'hui, il faut en effet des personnalités résolues et alliant le talent à la virtuosité. Cela est surtout vrai pour ceux qui ont la lourde responsabilité de présider aux destinées de la Commission européenne qui est et doit rester le cerveau et le moteur de l'intégration européenne. Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

La crise européenne que nous traversons est éminemment politique puisqu'elle engage le présent et l'avenir de nos pays. C'est donc aux instances politiques de la Communauté qu'il appartient de trancher, non par des formules mesquines et boîteuses mais par de nouveaux progrès européens. Cette mission est celle du Conseil, mais aussi et surtout du Parlement européen dont les membres se présenteront bientôt devant les électeurs qui auront ainsi l'occasion de s'exprimer. Il y a enfin le rôle, crucial, de la Commission que vous présidez et dont nous soutenons résolument l'action.

C'est ce que je tenais à vous dire, au nom de cette assemblée, en ami, mais aussi en tant que Ministre des Relations extérieures de Belgique.

\*\*\*

Je suis venu ici, comment dirais-je, en toute confiance comptant un peu beaucoup sur votre amitié, pensant que votre amitié allait me faciliter la tâche; je ne savais pas que votre amitié allait me compliquer la tâche en m'inondant de compliments que je ne mérite pas, mais je mets cela sur le compte de votre très grande indulgence et comme toujours je vous en remercie et je vous en suis profondément gré.

Je suis très sensible à l'occasion qui m'est donnée de parler aujourd'hui devant vous des voies et moyens par lesquels la Communauté européenne pourra, — à condition qu'elle le veuille —, sortir progressivement mais de façon irréversible, des crises multiples auxquelles elle est confrontée depuis maintenant déjà, de trop longues et nombreuses années.

Des crises, — et non *la crise* —, car je crois qu'il faut absolument distinguer entre plusieurs niveaux selon qu'ils dépendent de façon plus ou moins étroite de ce que l'on peut appeler le « système communautaire », c'est-à-dire cet ensemble original d'objectifs et de règles communes, de processus de décision et de moyens budgétaires consacrés à la réalisation de politiques et d'actions communes.

La crise du « système communautaire » en lui-même peut paraître ésotérique et peut-être même dérisoire au citoyen européen confronté aux dures réalités économiques et à l'inquiétude que tout homme ne peut s'empêcher de ressentir face à la frénésie d'armement, à la multiplication et à l'aggravation des conflits locaux mais meurtriers, à la généralisation du terrorisme sanglant comme moyen d'expression politique... Mais c'est pour cela qu'il faut la résoudre vite, face à toutes les autres crises qui obsèdent les hommes politiques que nous sommes, vous Monsieur le Président et moi-même.

Je crains que trop de gens ne se rendent pas compte des changements profonds qui bouleversent le monde.

Dans une vie d'homme comme la mienne, le centre du monde qui était encore dans ma jeunesse autour de l'Océan atlantique s'est déplacé aujourd'hui autour de l'Océan pacifique. Avant la guerre de '40 il y avait au Nord de la Méditerranée plus d'habitants qu'au Sud de la Méditerranée; aujourd'hui c'est l'inverse. C'est un bouleversement géopolitique fondamental.

Nous avons aujourd'hui admis qu'il s'agit d'un bouleversement structurel, pas d'une crise conjoncturelle et, pourtant trop de nos concitoyens encore attendent que l'ascenseur revienne automatiquement comme si conjoncturellement il allait revenir, alors que ce ne sera plus jamais le cas. Nous assistons à un bouleversement profond de notre structuré, nous assistons à ce que je crois être un changement peut-être de civilisation et il faut s'adapter en conséquence.

Que de temps perdu, Mesdames, Messieurs, faute de regarder les problèmes en face, avec objectivité, avec détermination. Que de temps perdu à ne pas vouloir regarder et souvent ne pas vouloir même écouter. On a cru enterrer les problèmes, mais même si on pense pouvoir le faire ils resurgissent au plus mauvais moment, en pleine crise j'économique, sociale, politique. C'est une bien grave responsabilité que des hommes politiques peuvent prendre devant l'histoire de nos peuples.

Je tenais à rappeler ces vérités essentielles qui n'atteignent pas suffisamment jusqu'ici les sphères technocratiques où l'on élabore péniblement de savants compromis, faits de termes ambigus, trop souvent incompréhensibles hélas au commun des mortels.

Les compromis étriqués sont depuis plusieurs années déjà le poison qui, hélas, jd le dis ici comme ailleurs, lentement paralyse la Communauté.

Mon ami, le Président, ici présent avait bien vu et bien dit, il y a déjà près de dix ans, les symptômes de cette maladie mortelle lorsqu'il plaidait pour l'Union européenne... Cher ami, vous aviez raison et je voulais le répéter ici. Depuis dix ans, hélas, on n'a pas eu le courage de faire l'inventaire de nos problèmes, de les attaquer à bras-le-corps, d'essayer de trouver les objectifs de l'An 2000 et de donner un nouveau départ à l'Europe, on n'a pas eu le courage de créer cette Europe de la deuxième génération par une conférence du type de Messine, que les uns et les autres nous appelions de nos vœux.

« La crise » sur laquelle la Commission que j'ai l'honneur de présider fait porter l'essentiel de son action depuis le Conseil de Stuttgart en juin dernier est celle du système communautaire lui-même. Et c'est de cela que j'aimerais vous parler maintenant de façon aussi précise et objective que possible à deux jours seulement du Conseil européen d'Athènes.

Malgré les retards, une négociation interne à la Communauté s'est enfin engagée à Stuttgart en juin dernier. Vous en connaissez les grands thèmes.

Deux de remise en ordre et d'adaptation de ce qui existe déjà, je pense à la réforme de la politique agricole commune et à l'accroissement de l'efficacité des structures de la Communauté.

Deux tournés vers l'avenir: lancement de politiques et d'actions dites nouvelles mais surtout d'actions destinées à renforcer la compétitivité de nos industries, financement équilibré et équitable d'une Communauté qui se voudrait renouvelée, rénovée et élargie, avec bien sûr, comme toujours depuis dix ans, le « cas particulier » que constitue la correction de ce que l'on appelle, sans bien savoir les mesurer, les « déséquilibres inacceptables » au niveau budgétaire.

Remarquons au passage que deux thèmes majeurs et essentiels, ne sont peut-être pas spécifiquement nommés dans le mandat de Stuttgart: celui de l'élargissement, bien qu'il soit cité, mais pas en relations directe et causale et celui du processus décisionnel. J'y reviendrai cependant, car ils me paraissent essentiels pour l'avenir de la Communauté.

Je considère quant à moi que l'objectif de la négociation en cours est double: rationaliser le fonctionnement du système communautaire et ensuite le mettre de nouveau en mesure d'apporter toute sa contribution à la

solution de problèmes qui le dépassent, croissance économique, chômage, investissement, compétitivité industrielle, convergence économique, stabilité des prix et des monnaies...

C'est beaucoup, même si, en l'occurrence à mon avis et peut-être à l'avis de Léo Tindemans, c'est trop peu. Parce qu'il s'agit d'un recentrage, d'une réorientation; ce n'est pas une fixation encore des nouveaux objectifs de la deuxième génération; ce n'est pas encore la définition de ce qu'à dix, voire à douze, on pourrait faire ensemble demain.

Un tel objectif, ambitieux mais réaliste, ne peut être un objectif passager, que l'on traite en l'espace de six mois. Tout ce qui s'est accumulé pendant dix ans on ne va pas le résoudre comme par miracle en une, voire trois journées. Cela demande un effort soutenu et la conscience claire des étapes qui sont toutes des conditions nécessaires, sans être jamais des conditions suffisantes.

La Communauté ne peut échapper à cette problématique fondamentale, qui touche à sa raison d'être. Ni en cas d'échec, ni même en cas de succès du Conseil européen d'Athènes.

Cela veut dire qu'il vaut peut-être mieux échouer en apparence — à certaines dates précises — mais en étant à la recherche de réelles solutions aux réels problèmes auxquels la Communauté est confrontée, plutôt que d'obtenir un succès fait de faux-semblants et de déclarations ambiguës. Ainsi nous ne pourrions pas renouveler Stuttgart où tout notre succès fut de dire que maintenant que nous avons compris que la prochaine fois il fallait résoudre les problèmes. Cela on peut le faire une fois, on ne pourra le faire deux fois. Vous avouerez-vous que parfois je me surprends à penser qu'une vraie crise ouverte, une vraie secousse, nous serait salutaire ? Mais l'époque est dangereuse et l'effort à accomplir doit être poursuivi de façon déterminée, sans relâche et sans complaisance.

Si ma Commission est critiquée parce qu'elle dit et explique, les difficultés telles qu'elles sont, je ne m'en plains pas. Je dirais que tout cela est parfaitement normal. La Commission et surtout son Président, ne sont pas là pour plaire et pour faire plaisir aux différents gouvernements pris individuellement. Sa logique ne peut pas être celle du compromis géographique ou géométrique à tout prix. Ce serait une erreur.

C'est ma conviction profonde que nous devons être la « conscience communautaire ». C'est aussi celle qui sous-tend toutes les propositions présentées au Conseil spécial chargé de la préparation du Conseil européen d'Athènes. Constat sans complaisance, recherche de solutions efficaces et équilibrées conciliant l'expression de l'intérêt communautaire et la prise en compte des spécificités nationales. C'est le schéma retenu pour chacun des quatre volets de la négociation en cours dont je voudrais vous parler.

D'abord la *politique agricole commune*. Elle constitue l'une des principales réalisations de la Communauté mais doit être adaptée. Non pas seulement comme certains le présentent parce qu'elle représente les deux tiers des dépenses communautaires (ce déséquilibre est imputable à la faiblesse ou disons plutôt à l'absence d'autres politiques à côté de la P.A.C., mais parce qu'un décalage structurel croissant se creuse, et c'est là l'essentiel, entre l'évolution des débouchés (fortement influencés par les données démographiques d'une part et la solvabilité des clients potentiels d'autre part) et l'évolution des quantités produites bénéficiant de progrès soutenus de la productivité et de la modernisation des techniques et des exploitations. Je ne voudrais pas vous encombrer de chiffres mais en ce moment dans l'agro-alimentaire la consommation croît à long terme au rythme de 0,5% par an tandis que notre production dans la Communauté en matière agricole croît au rythme de 2% par an, et l'année dernière, au rythme de 3,5%. Vous voyez le déséquilibre, alors que nous sommes déjà autosuffisants.

Ce constat pour autant cependant n'est pas, bien au contraire, un constat d'échec.

Mais la rationalisation de la politique agricole commune, que nous appelons communément dans notre jargon la P.A.C., s'imposait depuis plusieurs années déjà, ainsi qu'en témoignent plusieurs documents présentés par la Commission dès octobre 1981.

Depuis, la situation économique générale a continué à se détériorer, et c'est, hélas comme toujours, quand on

ne résout pas à temps les problèmes, au plus mauvais moment alors que l'emploi industriel diminue et diminuera encore, qu'il faut trancher.

La tension qui caractérise et continuera de caractériser le budget communautaire ne permet plus en effet de reculer. Les données disponibles pour 1984 et les estimations approfondies pour 1985 montrent clairement que pour rester dans la limite de nos possibilités budgétaires actuelles, c'est-à-dire dans la limite de 1% de l'assiette T.V.A. (ce qui constitue plus de la moitié des ressources propres de la Communauté), il faudra maîtriser la dépense agricole ou faire des arbitrages très sévères sur les autres politiques (fonds structurels — Feder, Fonds social —, politiques nouvelles), quand je dis «maîtriser la dépense» je pourrais aussi bien dire «maîtriser la production» puisqu'elle est excédentaire.

Tenir deux années encore dans la contrainte budgétaire ainsi imposée implique à tout le moins que les propositions faites par la Commission en matière agricole entrent en vigueur dès le début de la campagne prochaine et que l'adaptation des prix agricoles soit elle-même extrêmement prudente pendant plusieurs années consécutives. Nous devons contrôler, nous devons réformer la P.A.C. pour en assurer la survie, parce qu'elle mérite d'être défendue. Et, heureusement, de plus en plus, un plus grand nombre de dirigeants de la profession, et même d'hommes politiques — mais cela est un peu moins sûr, — commencent à comprendre que précisément si on veut sauver la P.A.C. il faut la réformer car sans cela elle sera petit à petit étranglée.

Face à cette situation la solution de facilité eût consisté à rechercher des palliatifs. La Commission a choisi au contraire d'insérer la politique agricole commune dans un cadre rationnel à long terme.

Il ne serait pas rationnel de continuer à accorder des garanties illimitées de prix et d'intervention dans un contexte de stagnation ou de régression de la demande.

Il ne serait pas rationnel d'augmenter les prix agricoles sans tenir compte de la situation des marchés, de la contrainte budgétaire et des grands équilibres économiques.

Il faut démanteler les montants compensatoires monétaires qui à la longue entraînent des distorsions de concurrence. Il faut vérifier systématiquement l'efficacité réelle des aides et primes accordées jusqu'ici à différentes productions.

Je ne peux pas, étant donné le temps imparti, entrer dans la définition et la critique détaillée des M.C.M. Mais il faut bien dire que dans un Marché commun si l'on crée des M.C. (montants compensatoires) agricoles, on peut se demander pourquoi on ne le ferait pas pour d'autres produits; dans quelle mesure alors, des ajustements monétaires de réévaluation et de déévaluation, ne sont-ils pas dans une certaine mesure, au moins vidés de leur sens économique voire de leur responsabilité, de leur contenu ?

Et tous ces efforts internes doivent pouvoir s'appuyer sur une politique commerciale équilibrée tenant compte de la nécessaire coopération internationale mais aussi de la promotion des exportations et de l'exercice normal des règles en vigueur au sein du G.A.T.T. et auxquelles la Communauté a souscrit.

Trop de gens disent: « Vous allez changer la P.A.C. parce que vos amis et alliés américains le demandent ». C'est faux.

Nous devons réformer la P.A.C. pour la sauver comme je l'ai dit, mais nous ne sommes pas seuls au monde. Nous sommes le plus puissant, le plus grand partenaire commercial et nous sommes face à de grandes difficultés que nous allons rencontrer, non seulement avec nos amis américains mais avec les Néo-Zélandais et tant d'autres. Nous devons maintenant, dans l'intérêt de tout le monde, des pays en voie de développement comme des autres, nous mettre autour d'une table et regarder en face nos responsabilités et maîtriser le problème.

Certes, cela sera dur et il serait certainement excessif de prétendre que cette approche a été dans sa totalité approuvée d'emblée et avec enthousiasme, mais la crise est générale qui impose que tous les secteurs d'activité, — la sidérurgie, le textile, les chantiers navals, l'automobile... et aussi l'agriculture —, s'adaptent

aux réalités de la compétition internationale.

Dans le même temps cependant, plus de 12 millions d'autres personnes sont sans emploi à cause largement de la stagnation économique due notamment à la faiblesse des investissements, au désinvestissement chronique et au manque de compétitivité de nos industries.

Alors il faut bien le comprendre et le dire aussi à ceux qui veulent trop hâter la réforme agricole par des moyens radicaux: est-ce que c'est le moment d'ajouter à 12 millions de chômeurs quelques-uns de ces 8 millions de gens qui vivent encore dans l'agriculture et qui peuplent encore nos campagnes?

Ce défi aussi doit être relevé et c'est pourquoi la Commission a proposé, — outre les efforts constants qu'elle déploie pour une meilleure coordination des politiques économiques générales —, toute une série d'actions destinées à mettre la dimension communautaire au service du *renforcement de la compétitivité industrielle*.

Je crois que vous vous souvenez que notre Communauté a commencé par la Communauté du Charbon et de l'Acier à une époque où les pères fondateurs et Jean Monnet ont pensé qu'à défaut de pouvoir trouver, à l'époque, l'unité politique et de défense, il fallait commencer par les secteurs de pointe. Les secteurs qui avaient opposé les deux grands pays que sont la France et l'Allemagne. Pensant qu'ainsi on ne répéterait plus les erreurs de l'après-Première Guerre mondiale, dans la Sarre et dans la Ruhr, et qu'en internationalisant ces deux secteurs en aval et en amont, l'intégration, inéluctablement, automatiquement, ce qu'on appelle le « *spill over* » allait se faire. Et bien aujourd'hui, ces deux secteurs qui étaient la fierté de l'Europe industrielle, le charbon et l'acier, sont tous les deux à l'infirmerie.

Et le drame c'est qu'alors on a essayé d'internationaliser les secteurs de pointe, charbon et acier et après l'atome, nous avons aujourd'hui sur les bras des secteurs en difficulté. Et les secteurs de pointe, qui marchent encore, sont eux nationalisés. Voilà tout le renversement qu'il faut faire, sans se soustraire à une partie de la charge, mais reprendre le cap, reprendre le courant qui était celui qu'on a voulu donner à l'Europe dans les années cinquante.

Le constat sans complaisance c'est que dans le projet de budget pour 1984 les crédits destinés à la politique industrielle, à son encouragement ne représentent (si l'on exclut la compensation britannique et allemande) qu'à peine plus de 3% du total des dépenses. Ceci reflète combien, la Communauté est, en tant que telle, désarmée pour promouvoir les développements industriels nouveaux qui cependant passent tous par une exploitation rationnelle de la dimension européenne.

Cela signifie un grand marché unifié pour les biens, les services et A les capitaux, des marchés publics ouverts, un cadre macro-économique cohérent, des systèmes fiscaux plus homogènes, l'adaptation sans régression des droits sociaux, la stabilité des relations de change à l'intérieur de la Communauté et vis-à-vis des grands partenaires industrialisés, des stratégies cohérentes définies au plan communautaire, la coordination et le monitoring des efforts nationaux...

Des progrès importants ont été accomplis depuis le Conseil européen de Stuttgart. Le programme Esprit a quasiment été adopté. Il devrait en être de même rapidement du programme cadre de Recherche-Développement et de son enveloppe financière.

Une stratégie communautaire pour les télécommunications et les biotechnologies sera la suite logique de ces premiers pas vers un véritable espace européen de la recherche, de la technologie et de l'industrie. Elle sera accompagnée d'actions et de mesures propres à faciliter, c'est essentiel, les regroupements d'entreprises, la définition de normes communes à l'échelon européen, l'utilisation et la diffusion large des technologies avancées. Il y faudra aussi des progrès significatifs dans le développement d'une politique commune des transports, au sujet de laquelle les Etats membres hésitent depuis si longtemps que le Conseil fait l'objet d'un recours en carence de la part du Parlement européen.

Dois-je répéter et oserai-je dire devant cette assemblée que nous parlons toujours du Marché commun et que hélas il ne nous est pas tellement « commun ». On compare toujours la dimension européenne à la

dimension américaine et on dit « nous avons le plus grand marché ». Oui, nous l'aurions, à condition de l'exploiter, comme aux Etats-Unis, où de la côte pacifique à la côte atlantique, toutes les entreprises peuvent entrer en compétition les unes avec les autres; ce n'est, hélas, pas le cas chez nous.

Et quand on parle des secteurs de pointe, quand on parle de la recherche et du développement, il faut bien songer que la plupart de ces secteurs de pointe dépendent plus que d'autres des marchés publics. 60% des commandes sont entre les mains, si j'ose dire, de la main publique. Et les Français ont un T.G.V. qui a ses mérites; ils le vendront cependant plus facilement au Japon qu'ils ne vendront une locomotive à la Bundesbahn allemande. Et Philips vendra ses téléphones où elle voudra mais certainement pas aux P. & T. français. Je dis cela à titre d'exemple, pour qu'on mesure le travail qui nous reste à faire pour connaître d'autres développements.

Je ne parle pas de la rigidité de notre législation et de nos mesures sociales qui sont des filets de sécurité, mais peut-être un peu trop rigides. Et nous trouvons aujourd'hui où de nouveaux pays industrialisés nous font la compétition, que dans les pays de pauvreté, de pauvreté extrême, il y a plus de souplesse, plus de flexibilité, plus de possibilités d'adaptation que dans les pays industrialisés où le revenu de la capitale est de 9.000 dollars et on ne peut pas accepter une souplesse, une différence de 2% sans qu'il y ait des secousses extrêmes. Et c'est là le prix que nous devons payer pour notre bien-être et c'est là ce qui entre autres retarde notre adaptation.

Les nouvelles technologies, l'unification du marché, indispensables au renforcement de la compétitivité industrielle et donc au redémarrage soutenu et durable de l'activité industrielle ne sauraient toutefois dispenser la Communauté de poursuivre l'effort entrepris pour le développement des régions les moins favorisées et pour le soutien aux personnes privées d'emploi.

Et là j'arrive à cette action, dite structurelle, qui s'appuie jusqu'ici sur quatre instruments principaux. Trois Fonds, le Feoga-orientation, le Fonds social et le Feder, et la Banque européenne d'investissement.

Le constat sans complaisance c'est que les Fonds structurels apparemment dotés de moyens budgétaires importants et en croissance rapide (827 Mio Ecus en 1975, plus de 4.200 Mio Ecus en 1982) n'ont en fait qu'un caractère subsidiaire par rapport aux dépenses nationales.

Les propositions présentées par la Commission, notamment celle de réforme du Fonds de développement régional, ont donc visé essentiellement à redonner à ces instruments la capacité de remplir leur vocation première en les mettant en priorité au service des priorités communautaires et non pas en venant simplement à le rescousse des budgets nationaux.

Là aussi des progrès substantiels ont été réalisés dans le sens préconisé par la Commission et la réunion d'Athènes devrait permettre sinon de finaliser un accord du moins de confirmer les orientations précises suivant lesquelles un accord en bonne et due forme pourra ensuite rapidement être conclu.

Vous penserez peut-être que dans ces conditions la Communauté est effectivement sur la voie d'un accord solide et durable et que le succès du prochain Conseil européen devrait se juger surtout à sa capacité de maintenir l'impulsion réelle donnée à Stuttgart.

Je crois qu'effectivement cela devrait être le cas, s'il n'y avait un dernier volet de la négociation, sur lequel les feux de l'actualité se braquent et qui risque, s'il ne peut faire à temps l'objet d'un accord, — et ce n'est pas encore le cas —, d'entraîner l'échec de tout le reste. Ou du moins de donner l'impression d'un échec total.

Ce dernier volet de la négociation, c'est celui du financement avec son double aspect. D'une part, la fixation d'un nouveau plafond pour les ressources propres. Ce plafond exprimé comme une part de l'assiette T.V.A. est aujourd'hui encore égal à 1%, c'est-à-dire à la limite, quelque peu arbitraire fixée par le Conseil en 1970, au moment où nous négocions le premier élargissement.

Les difficultés budgétaires actuelles, la perspective de l'élargissement, la maîtrise de la dépense agricole, le



lancement des politiques nouvelles, la poursuite de l'action structurelle en faveur des zones et régions les moins développées, montrent à l'évidence que l'activité communautaire ne pourra se développer de façon satisfaisante sans un relèvement de ce plafond. La Commission estime pour sa part que dans une première étape, — suffisamment longue —, il pourrait être fixé à 1,4% avec ensuite des tranches supplémentaires de 0,4%. Je ne vais pas vous embarrasser avec des détails mais là nous avons déjà une difficulté, puisque certains pays pensent que chaque fois qu'il faut passer un palier il faut soumettre ceci à ratification parlementaire dans les dix pays. D'après nos calculs, une ratification dans les dix Etats membres nécessite en ce moment au moins dix-huit mois, sans parler des crises où il y a trois ou quatre élections par an; cela peut être plus mais en dessous de dix-huit mois on ne peut pas le faire.

Alors, rappelez-vous, on est à la limite du 1%, je ne voudrais pas prendre de pari à ce sujet mais à mes yeux l'élargissement nous mènera «*rébus sic stantibus*» à 1,2. Cela laisse une marge de 0,2 au mieux, pour le développement des politiques existantes et la mise en place de nouvelles politiques. Ce qui veut dire, M. le Président, vous l'imaginez, que mon successeur devra, à peine un an après la ratification de ce système, demander qu'on mette en œuvre une nouvelle tranche. C'est ce à quoi les gouvernements devront réfléchir, sur la période de calme et de repos qu'ils jugeront nécessaire d'octroyer à notre Communauté.

Le Conseil n'a jusqu'ici que peu discuté ce problème même si certains Etats membres ont avancé des chiffres supérieurs à celui proposé par la Commission. Beaucoup considèrent que cette question ne pourra être abordée qu'en fin de parcours, une fois que les lignes d'un accord se dessineront plus clairement sur tous les autres thèmes et particulièrement sur l'autre aspect du financement, celui dit des *déséquilibres budgétaires*. C'est un mot que nous ne connaissions pas de par le Traité et chaque fois qu'il y avait élargissement, on acceptait l'acquis communautaire. Ce n'est que plus tard, après l'élargissement, qu'on a découvert que apparemment, même comme résultat de décisions prises à l'unanimité, il pouvait y avoir des situations inacceptables et des déséquilibres budgétaires.

Les thèmes précédents sont essentiels pour la dynamique de la Communauté. Celui-ci est essentiel pour la dynamique de la négociation que nous menons. C'est plus qu'une nuance. Il faut le régler une fois pour toutes pour ne plus avoir jamais à y revenir. Depuis dix ans il ne se passe pas un Conseil européen, n'est-ce pas M. le Président, où nous ne parlons pas de ce problème qui empoisonne la vie et qui est en train de dégrader la Communauté.

Sans doute n'existe-t-il pas une méthode unique pour calculer ce déséquilibre. Quel est le désaccord dans lequel se trouve la Commission et essentiellement moi-même avec certains gouvernements membres ? C'est comment calculer ce déséquilibre. Alors les uns veulent calculer les dépenses administratives (on dit, il faut compter comme un flux entre deux économies par exemple, les salaires qu'on paie aux fonctionnaires européens à Bruxelles, à Luxembourg, j'aurais tendance à ajouter alors à Strasbourg, à Mol, ailleurs, etc.). Imaginez un peu, c'est uniquement pour la réduction à l'absurde, qu'on aille plus loin; alors si on met cela dans la balance, on devra un jour dire combien y a-t-il de fonctionnaires français, combien y en a-t-il d'anglais, combien de belges et faire un marchandage. Et puis demain quand il y aura plus de retraités, il faut voir qu'ils ne dépensent pas seulement l'argent ici. Où vont-ils toucher leur retraite ? En Italie, en Espagne, je ne sais pas, en Angleterre. Vous voyez les calculs d'épicier auxquels nous serions menés.

La comptabilité des « soldes nets » ne devrait même pas pouvoir être évoquée, tant elle est étrangère à l'esprit communautaire. Les vrais déséquilibres sont ceux de l'absence, et de l'insuffisance de politiques et d'actions communes. La vraie solution, c'est la réforme de la politique agricole, le lancement des politiques nouvelles et la mise en œuvre d'une solidarité plus efficace.

L'étude approfondie des différentes propositions nous a montré que très probablement il faudrait retenir une correction mixte combinant les recettes et les dépenses, ne mettant pas en cause le principe des ressources propres et donnant à chacun des garanties légitimes. C'est ce que nous avons proposé. Cela n'est pas, que je sache, un crime de lèse-majesté que d'avoir essayé de mettre en place un système qui ne pense pas seulement à une nation mais qui tient compte de l'intérêt communautaire.

Au-delà, en supposant, hypothèse prudente et réaliste, que tous les problèmes ne soient pas réglés le 6

décembre prochain, *comment rester dans la voie qui aura été tracée ?* Comment maintenir la dynamique sans laquelle la Communauté perdrait, — peut-être de façon irréversible —, sa crédibilité avec tous les risques de paralysie et de déliquescence que cela comporterait?

C'est une question majeure qui continuerait de se poser, même si Athènes était un succès. Elle continuerait de se poser d'abord parce que les quatre volets de la négociation en cours n'épuisent pas, loin s'en faut, la nécessaire adaptation du système communautaire. Elle continuerait de se poser aussi parce qu'une fois le système communautaire remis en ordre, complété et adapté, il restera à l'utiliser de manière efficace face aux grands problèmes économiques, sociaux, technologiques, régionaux, agricoles... auxquels la Communauté, en tant que telle, est censée apporter des éléments de solution.

Les deux questions majeures qui ne figurent pas explicitement dans le mandat de Stuttgart sont certainement celle de l'élargissement et celle du processus décisionnel de la Communauté. En ce qui concerne l'*élargissement*, son calendrier a été lié par le dernier Conseil européen à celui de la ratification d'un nouveau plafond pour les ressources propres. Certaines délégations, et notamment la République fédérale d'Allemagne, ont particulièrement insisté sur ce lien. Les difficultés techniques que nous avons en vue de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal sont certes réelles et il ne faut pas les sous-estimer. Mais toutes ces difficultés pourraient être résolues en trois ou quatre mois de négociations. Donc d'après notre Commission, nous pouvons si le feu vert nous est donné mener à bien ces négociations avec l'Espagne et le Portugal avant les vacances prochaines et alors engager le processus de ratification.

Mais l'élargissement de la Communauté ne devrait pas signifier sa dilution. Il faudra dire clairement comment des civilisations, des sociétés, des géographies, des conceptions politiques différentes mettent en commun l'essentiel. A travers quels accords politiques, économiques, institutionnels. Sans quoi le cadre ancien, conçu dans les années 50 au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ne tiendra pas. Nous vivons aujourd'hui dans une communauté à Dix, demain à Douze et nous n'avons pas, hélas, en ce moment le courage de nous regarder dans les yeux et de dire « est-ce que nous parlons de la même Communauté, est-ce que nous voyons l'avenir à travers les mêmes lunettes ».

L'élargissement, si on veut le réussir, rend indispensable une réflexion constructive, suivie de décisions concrètes, sur la seconde question majeure ne figurant pas dans le mandat de Stuttgart: c'est-à-dire le *processus décisionnel de la Communauté*. Et ce sera mon dernier propos.

Ce processus décisionnel tel qu'il fonctionne est inadapté. Les travaux récents l'ont mis en lumière de façon éclatante quand des propositions présentées depuis près de dix ans par la Commission et qui s'étaient enlisées dans les arcanes de groupes techniques sont subitement apparues essentielles au lancement de politiques nouvelles et au redressement de la compétitivité industrielle. La capacité de non-décision communautaire est énorme à partir du moment où les propositions sont détachées de leur contexte, traitées de manière isolée, sans une vision claire du rôle qu'elles, devraient jouer dans un dispositif d'ensemble, à l'avantage de tous.

Comment adapter nos processus décisionnels au traitement efficace de « blocs stratégiques » impliquant la mise en œuvre simultanée de plusieurs mesures dans différents domaines?

Le Conseil européen pourra-t-il le faire ? J'en doute.

Cette institution qui coiffe depuis quelques années le système communautaire est bien sûr, par sa composition, la plus élevée de la Communauté, mais on ne peut raisonnablement lui demander de trancher toutes les questions. On le fait déjà trop souvent. Ce n'est pas son rôle. Et je comprends très bien que des chefs d'Etat et de gouvernement, sur des questions aussi techniques, que les stocks de beurre, etc., ne lisent que les deux premières pages d'une note. Encore ne faut-il pas leur demander de se prononcer là-dessus.

Il faut que toute la « chaîne décisionnelle » depuis la conception jusqu'à l'accord, en passant par la proposition et la consultation s'adapte aux nouvelles réalités. Sans quoi elle ne pourra fonctionner que par à-coups et avec une grande perte d'efficacité.

Ici, il faut bien dire que — on revient toujours au même problème — on oublie. On est souvent frappé quand la Commission fait des propositions, quand on doit les défendre devant les gouvernements, de voir qu'ils pensent vraiment que la Commission est une abstraction sur un nuage rosé et qu'elle n'a jamais connu les problèmes nationaux. Ils oublient qu'ils nous ont envoyé des représentants nationaux et que les quatorze commissaires viennent des Dix différents pays. Bien sûr quand nous avons élaboré une proposition, nous avons pensé aux difficultés nationales. Cela a été élaboré par des fonctionnaires venant des Dix pays. Et alors, trois mois après, les gouvernements, les experts, les vice-ministres, les ministres-adjoints, les ministres, les premiers ministres, redécouvrent les mêmes difficultés et on a de la peine à leur dire qu'on y a déjà pensé. Il faudrait qu'ils comprennent que la Commission est l'organe central, que c'est réellement le moteur européen dont parlait le président Tindemans et qui a été créée à cette fin par Schuman, que ce n'est pas un secrétariat auquel on dit, comme trop de Conseils européens l'on dit ces derniers temps:

«Retourner dans vos foyers et faites-moi une autre proposition». Non, la Commission fait en âme et conscience les propositions qu'elle juge d'intérêt communautaire et dans l'intérêt des Dix pays. Là-dessus, il appartient au Conseil des Ministres de se prononcer et pas de s'esquiver car, au fond, ce Conseil des Ministres décisionnel, c'est plutôt un pouvoir législatif: il doit voter pour, il doit voter contre. Mais le moteur, le droit d'initiative exclusif, — les auteurs du traité l'ont ainsi voulu —, est européen et il faut qu'il le reste. Que chacun se le dise. Et au moins cette Commission n'admettra jamais que son rôle soit dénaturé.

Comment en sortir, me direz-vous ? Eh bien dans une Communauté que nous voulons élargir, que nous devons élargir pour beaucoup de raisons, il faudrait peut-être qu'on se regroupe et qu'en revoie quels sont les objectifs pour l'an 2000. Peut-être, et je l'espère comme luxembourgeois, ces petits, ces sans-grades, — le président Tindemans m'excusera —, du Bénélux reprendront-ils le rôle de moteur qu'il avaient au départ de la Communauté. Et je dirais, sans reproches, mais avec un certain regret, parfois cela manque un peu, l'initiative que le Bénélux prenait dans les années '50. Il ne faut pas, vous savez, laisser trop longtemps en tête à tête ceux qui pensent encore être les grands de l'Europe. Il faut vraiment que les moyennes et petites puissances justifient leur égalité autour de la table du Conseil en jetant des initiatives sur la table. Et je me rappellerai toujours, quand le général de Gaulle m'a dit que nous voulions comme toujours, — les Beneluxiens —, aller plus loin dans l'intégration européenne, « M. Thorn, je n'y crois pas tellement. Mais si vous avez raison, si vous croyez que cela peut se faire, alors vous, les Belges, les Néerlandais, les Luxembourgeois, vous qui dans les milieux socio-politiques vous êtes plus proches les uns des autres, par votre revenu, par votre Histoire, par tout, alors démontrez-moi que plus d'intégration est possible puisque le traité de Rome le permet au Bénélux ». Et peut-être sans vouloir entrer dans l'Europe à géométrie variable, peut-être un jour pourrons-nous mettre cela à l'épreuve.

Et puis en conclusion, Mesdames, Messieurs. Nous avons fait une certaine Europe ou nous avons eu une certaine idée de l'Europe en '50 sortant d'une expérience extrêmement douloureuse. Il ne faut pas négliger que c'est quand même essentiel que de nos jours, 35 ans après, pour la première fois, depuis deux mille ans, non seulement on ne s'est pas fait la guerre entre nous, mais on ne l'imagine pas, on ne la conçoit pas.

Encore faut-il faire maintenant «intégration positive». On ne peut plus le faire seulement avec la mentalité d'ancien combattant. Il faut le faire pour d'autres raisons. Il faut le faire parce qu'il faut donner un avenir à notre jeunesse, parce que, on ne se sortira des problèmes économiques et sociaux présents, que tous ensemble et pas isolément.

Et, je conclurai par là, il faut bien savoir que le « *spill over* » automatique dont rêvait Jean Monnet, ne se fera pas éternellement de façon automatique. L'intégration négative, c'est-à-dire, l'abattement des contingents tarifaires, des tarifs douaniers, tout cela se faisait avec un certain automatisme; ce sont les étapes que nous avons brûlées.

Mais quand il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre des politiques communes, alors il faut une volonté politique.

Vous voulez une preuve ?

La solidarité ! Est-ce que c'est un vain mot, au moment où on demande à certains Etats d'accepter d'avoir plus de chômeurs dans un secteur pour que dans d'autres Etats de la Communauté, la production concurrentielle puisse se développer ?

Est-ce que ce n'est pas une solidarité très grande qu'on demande ? Et croyez-vous que ces sacrifices-là, on puisse les faire demain, s'il n'y a pas une même volonté politique qui nous anime ? Et c'est pourquoi, je crois, qu'il faut avoir la volonté politique d'aller plus loin, sinon l'économie ne se fera pas d'elle-même.

Et puis, troisième élément, pour franchir une autre étape dans le domaine économique il faut une volonté politique; et pour réaliser celle-là, — je m'excuse, ce n'est pas mon travail me direz-vous, mais je le dis en homme politique —, il faut avoir le courage, surtout en ce moment, de parler «sécurité». Il n'y a pas d'exemple dans le monde, dans l'histoire mondiale, où une communauté de destin comme celle que nous voulons former, et que nous sommes au fond, se fasse et survive si elle ne se base pas sur une défense commune, si elle ne croit pas qu'elle a les mêmes vues de sa sécurité, si elle ne croit pas qu'elle a quelque chose à défendre en commun.

Le jour où nous répondrons définitivement «non» à cette question, nous aurons dit «non» à l'intégration européenne et pensez bien, que ce n'est pas ce que je veux.

Conférence donnée à l'Institut Royal des Relations Internationales, Bruxelles, le 22 novembre 1983.